



Genève, le 15 mars 2023

Tribunal civil
Rue de l'Athénée 6-8
Case postale 3736
1211 GENEVE 3

Mesdames
Valerie DEBERNARDI et
Clémence JUNG
Coprésidentes de l'Association des
juristes progressistes
1200 Genève

Monsieur
Miguel OURAL
Bâtonnier de l'Ordre des avocats
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11
1204 Genève

**Concerne : modification de l'horaire du greffe du Tribunal civil pour le dépôt
des actes urgents (requêtes de mesures superprovisionnelles ou
de séquestres, mémoires préventifs)**

Mesdames les Coprésidentes,
Monsieur le Bâtonnier,

Nous vous informons qu'à partir du **1er avril 2023**, le greffe du Tribunal civil sera ouvert
de 9h-12h et de 13h30 à 16h30 exclusivement.

Les actes urgents devront être déposés à l'intérieur de ces plages horaires. Il ne sera
notamment plus possible de déposer des actes jusqu'à 17h moyennant téléphone
préalable au greffe.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pendant les vacances/féries, le Tribunal civil met
en place un système de permanence avec un horaire spécifique qui est annoncé de cas
en cas.

En vous remerciant d'en prendre bonne note et en vous priant de communiquer cette
information à vos membres, nous vous prions de croire, Mesdames les Coprésidentes,
Monsieur le Bâtonnier, à l'assurance de notre considération distinguée.

Sandrine ROHMER
Présidente TC

Pierre-Yves MAURON
Vice-président (TRI)

Hanna VEUILLET-KALA
Vice-présidente (TBL)

Emmanuelle DUFOUR-IMSAND
Vice-présidente (CCBL)